



## A votre service : broyage de branches du 19 au 23 avril



L'Administration communale, en collaboration avec son service des travaux, vous propose de passer **gratuitement** chez vous pour broyer les branches qui vous encombrant !

**Inscriptions obligatoires pour le mercredi 8 avril** : 085/41 02 20 ext.1.

En fonction des inscriptions enregistrées, un ordre de passage étalé sur 2 semaines sera établi. Vous serez personnellement avertis du jour et de l'heure de passage.

Chaque ménage est chargé d'amener les branches devant chez lui, sur le domaine public, en veillant à ne pas entraver le passage, pour le jour qui lui aura été communiqué.

### **Quelques recommandations sont à respecter :**

- Les ouvriers n'entrent pas dans les propriétés.
- Maximum 4 m<sup>3</sup> par ménage.
- Le résultat du broyage sera laissé sur place.
- Diamètre des branches : maximum 5 cm.
- LES ÉPINEUX et LES AUBÉPINES ne seront pas traités parce qu'ils endommagent la machine.



Veillez également ne pas stocker COMPOST/ FEUILLES MORTES/ FLEURS FANÉES dans le tas de branches à broyer.

---

## **RAPPEL REGLEMENT GENERAL DE POLICE**

### **Sous-section 1 : Des plantations bordant la voie publique**

Article 7 : Sans préjudice d'autres réglementations existantes (notamment celles relatives à la protection des arbres et des haies remarquables), tout occupant d'un immeuble est tenu de veiller à ce que les plantations soient émondées de façon telle qu'aucune branche :

1. ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de 4,5 m au-dessus du sol,
2. ne fasse saillie sur l'accotement ou sur le trottoir à moins de 2,5 m au-dessus du sol,
3. ne diminue l'intensité de l'éclairage public.
4. ne masque la signalisation routière et ne gêne la visibilité de la voie publique.

Il est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par l'autorité communale compétente.

---



# Entre Eaux & Châteaux AU DU CONDROZ

Syndicat d'Initiative Modave - Marchin - Clavier - Tinlot

## SAM. 3 & DIM. 4 AVRIL

# « Nature en Condroz »

Déclinée en 2 activités

PAF : 3€



### Plantes et légendes

Accompagné par un herboriste, partez à la rencontre des secrets, mystères et légendes des plantes locales. Balade commentée d'environ 2 km.

Départ à 9 h, 11 h, 13 h et 15 h sam. 4 et dim. 5  
Sur inscription

Adresse à confirmer au moment de l'inscription

Places limitées



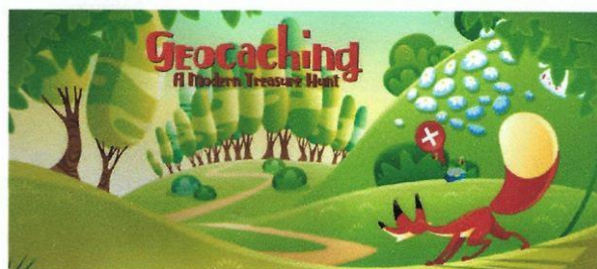
### Initiation au geocaching

Venez découvrir ce loisir qui consiste à rechercher ou dissimuler un contenant appelé géocache. En collaboration avec le Contrat Meuse Rivière Aval.

Dimanche 5 avril : initiation par bulle sociale  
toutes les ½ h de 10 à 12 h à Tinlot et de 14 à 16 h à Marchin

Adresse à confirmer au moment de l'inscription

Places limitées



Ces activités seront organisées et/ou adaptées sous réserve et en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

Infos & inscriptions :  
085 41 29 69 - [info.sivh@gmail.com](mailto:info.sivh@gmail.com)

**Waltonie**  
Destination nature



# LE PASS CHEVETOGNE

## 80 €

**l'abonnement loisirs  
le moins cher de Belgique.  
Une année de loisirs à volonté  
pour toute la famille pour les  
habitants des communes de  
Clavier, Marchin,  
Modave et Tinlot !**

**Achetez votre Pass avant le 30 juin 2021 et recevez un billet**

**J'INVITE MES AMIS**

*valable pour 4 personnes*

Point de vente  
**CLAVIER-MARCHIN  
MODAVE-TINLOT**

S.l. Entre Eaux & Châteaux"  
Vallée de Hoyoux, 6/B  
4557 Pont-de-Bonne  
085/41 29 69  
[www.eauxetchateau.be](http://www.eauxetchateau.be)  
Pas de Bancontact



**DomaineChevetogne**

**[www.domainedechevetogne.be](http://www.domainedechevetogne.be)**



**Stages du Printemps** - Il reste quelques places !

Du mardi 6 au 9 avril et du 12 au 16 avril 2021.

Vous trouverez toutes les infos sur la page d'accueil : [www.modave.be](http://www.modave.be)

Par info, le stage Kréativan est complet.



## Les dons ... des gestes solidaires

Pour beaucoup d'entre nous, le premier confinement a permis de prendre le temps de faire ce que l'on remettait toujours au lendemain, c'est-à-dire du rangement, du tri, de l'ordre ... et donc l'occasion de faire don de ce qui ne vous semble plus opportun de garder.

**Au CPAS de Modave, 16 rue des Potalles, nous avons une GIVE BOX qui permet de donner une nouvelle vie à vos objets en bon état.** Si vous estimez que vous pouvez encore les utiliser car encore présentables, au goût du jour, alors... c'est un don valorisable 😊.



- Déposez-y les objets propres et en bon état de façon attrayante et/ou prenez librement ceux qui vous intéressent.
- N'emportez que des objets dont vous avez réellement besoin !

Pour les meubles plus conséquents et le gros électroménager, veuillez nous contacter, 085/41 36 98, afin que nous puissions dispatcher vos dons en fonction des besoins et demandes que nous recevons.

Voici quelques adresses où vous pouvez également déposer :

- Le Bric à Brac à Huy (magasin du S.E.F.) : 085/21 57 52
- Ressourceries du Pays de Liège : [info@ressourcerieliege.be](mailto:info@ressourcerieliege.be) - 04/220 20 20
- Terre ASBL : [www.terre.be](http://www.terre.be) - 04/240 58 28
- Croix Rouge : [www.croix-rouge.be](http://www.croix-rouge.be) - 04/220 95 33
- Les Petits Riens : [www.petitsriens.be](http://www.petitsriens.be) - 04/341 70 65
- Oxfam : [oxfamsol@oxfamsol.be](mailto:oxfamsol@oxfamsol.be)
- L'Armée du Salut : [posteliege@armeedusalut.be](mailto:posteliege@armeedusalut.be) - 04/341 04 95
- Chez Fleur de Liège : [info@fleurservicesocial.be](mailto:info@fleurservicesocial.be) - 04/227 47 98
- La Maison-Source à Barvaux (enfants-mamans) : [info@la-maison-source.be](mailto:info@la-maison-source.be) - 0470/92 23 84
- Intradel : [info@intradel.be](mailto:info@intradel.be)

Editeur responsable : commune de Modave